

XYLOPHENE Abris De Jardin

Triple Action

RENDEMENT	SITUATION	SECHAGE	MATERIEL	NETTOYAGE
5 m ² environ par Litre	Extérieur	Séchage complet : 48 h env	Pinceau	Eau

DEFINITION

Produit d'entretien et de décoration pour les bois sains traités par le procédé Autoclave en Classe 4.

Insecticide, fongicide.

Destiné à raviver et entretenir en préventif les bois sains traités par le procédé Autoclave en Classe 4, par badigeon ou aspersion.

Produit prêt à l'emploi qui ne doit pas être dilué.

Odeur agréable et séchage rapide.

DESTINATION

Tous les bois extérieurs sains traités par le procédé Autoclave en Classe 4 de type pergolas, bardages, auvents, clôtures, rondins à l'exception des bois enterrés et bois en situations horizontales types terrasses, caillebotis...

PROPRIETES

Extérieur.

Formule liquide et translucide.

Traite et teinte.

Compatible avec les produits d'impression et de finition (teintures, vernis, lasures, peintures, vitrificateurs).

Ne peut être appliqué que sur bois nus, non contaminés par les insectes à larves xylophage et les champignons.

EFFICACITE

Ce produit est efficace en préventif contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les Termites, les champignons de pourriture sur les bois extérieurs sains, traités par le procédé Autoclave en Classe 4 conformément à la norme EN 599 et EN 351.

Le produit a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

Insecticide préventif :

EN 46 : contre les capricornes des maisons et autres insectes à larves xylophages.

Anti-termites :

EN 118 : efficacité contre les termites.

Fongicide préventif :

Le seuil d'efficacité a été déterminé suivant la norme :

EN 113 : contre les champignons de pourriture cubique et fibreuse.

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après épreuves de vieillissement accéléré.

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

Travailler dans les règles de l'art et respecter les quantités de produit à déposer dans le bois.

Traitement Termites : Il est conseillé dans ce cas de faire appel à un professionnel (Consulter DYRUP qui vous donnera les coordonnées d'un APPLICATEUR SPECIALISE XYLOPHENE).

CARACTERISTIQUES

XYLOPHENE Abris de Jardin est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Aspect : Liquide, Non gras.

Teinte : Chêne doré.

Densité à 20°C : 1.000.

Viscosité : -

Point éclair : >100°C.

Insecticide : Cyperméthrine.

Fongicides : Propiconazole - IPBC - Tébuconazole.

Solvant : Eau.

Valeur COV : 12gr/l. Valeur limite en UE pour ce produit : 150gr/l (2007)/130gr/l (2010).

pH : 7 à 8.

Stockage : A l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Maintenir le produit dans un local à une température d'au moins 10°C. L'émulsion gèle à partir de 0°C.

Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant l'emploi.

XYLOPHENE Abris De Jardin

Triple Action

CARACTERISTIQUES SUITE

Conservation : 2 à 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Conditionnement : En bidons de 5Litres.

AVANT MISE EN ŒUVRE

Les fonds doivent être sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Pour réaliser un traitement efficace, le produit doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités.

Application sur bois sains traités par le procédé Autoclave en Classe 4, secs et exempts de toutes finitions avec un taux d'humidité entre 8 et 18%.

Conditions d'application :

Humidité des bois : entre 8 et 18%.

Température : supérieure à 5°C.

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau savonneuse.

Ne pas pulvériser.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

Traitement préventif :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

Appliquer 2 à 3 couches par badigeon ou aspersion basse pression sans apport d'air, sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

Travailler selon les normes et DTU en vigueur.

Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes.

-Traitement curatif des charpentes vermoulues.

-Traitement curatif contre les champignons dans les constructions.

-Lutte contre les termites.

RENDEMENT

Variable suivant la porosité des bois, la gravité des attaques et le mode d'application :

Bois sains : 5 m² par Litre environ (150 -180 gr/m² environ).

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température. L'essence du bois.

La quantité de produit appliquée. L'hygrométrie.

Entre 2 couches : 1 heure environ.

Séchage complet : 48 heures environ en atmosphère ventilée.

CONSEILS DYRUP

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du XYLOPHENE Abris de Jardin.

Humidité des bois : inférieure à 20%.

Ne peut être appliqué que sur des bois sains, non contaminés par les insectes à larves xylophage et les champignons, et traités par le procédé Autoclave en Classe 4.

Ne pas traiter des bois gelés, givrés ou mouillés.

Température d'application : supérieure à 5°C. Travailler à l'abri du soleil.

Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages, et parties encastrées dans les maçonneries.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique : consultez-nous au préalable.

En entretien, il est recommandé d'appliquer une couche de produit tous les 1 à 2 ans selon l'exposition et l'état du support.

En cas de démixtion du produit, brasser le produit.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

XYLOPHENE Abris De Jardin

Triple Action

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ininflammable.

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.

En cas de pulvérisation ou aspersion se protéger les voies respiratoires.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition FEVRIER 2009 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél. : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr